

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PRÉSANSE

# Compléter l'état des lieux et construire sur la base des réalités de terrain

Dans le prolongement des réflexions des années précédentes sur l'adaptation nécessaire de l'action des SSTI et sur les évolutions permettant finalement aux textes et aux pratiques de terrain de se rejoindre, et dans le contexte d'une nouvelle réforme en préparation, l'Assemblée Générale de Lyon de 2019 s'est attachée à affiner et enrichir l'état des lieux posé par le rapport dit « Lecocq », mais aussi et surtout à formuler des propositions pour la suite.



La motion adoptée lors de l'Assemblée générale de Présanse, vendredi 26 avril dernier.

# SOMMAIRE

## ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

### 4 Assemblée Générale de Présanse

Enjeux de la réforme à venir et propositions du réseau des SSTI

### 6 Étude Harris Interactive pour Présanse

Enjeux de santé et de sécurité au Travail

## DPST

### 8 Risque routier au travail

Une campagne de prévention initiée par la Sécurité routière

### 8 Enquêtes de branche

Des données indispensables à collecter pour le 20 mai

## VIE DES RÉGIONS

### 9 Salon Préventica

Congrès Santé et Sécurité au travail de mai 2019 à Paris

## NÉGOCIATIONS DE BRANCHE

### 10 Formation professionnelle

Les SSTI dans le champ d'intervention de l'Opco Santé

## MÉDICO-TECHNIQUE

### 11 Journée d'information Médecins-Relais – 27 juin 2019

Préprogramme

### 12 Partenaires Santé-Travail

Focus sur les dernières publications de l'INRS

### 13 56<sup>èmes</sup> Journées Santé-Travail de Présanse

Extension de l'appel à communication jusqu'au 24 mai 2019

### 13 Commission Systèmes d'Information

Innovations informatiques en Santé

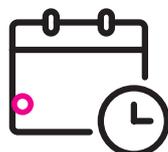
### 14 Le portail EMPRITE d'OPSAT

Un outil d'évaluation pour piloter la prévention dans l'entreprise

## JURIDIQUE

### 16 Amiante

Elargissement de l'indemnisation du préjudice d'anxiété



**N'OUBLIEZ PAS !**  
**13 juin 2019**

**Journée d'étude**

Hôtel Marriott Opera  
Ambassador - Paris 9<sup>e</sup>

# ÉDITORIAL

Chers Adhérents,

Tenue les 25 et 26 avril derniers à Lyon, l'Assemblée Générale de Présanse a de nouveau été un temps riche d'échanges pour les très nombreux SSTI participants qui ont manifesté ainsi leur mobilisation. Elle a aussi mis en lumière les spécificités territoriales, en même temps que le besoin de développer notre coordination.

C'est en effet à ce prix que nous pourrions repousser les critiques d'incohérence ou de manque de lisibilité de l'action des SSTI.

Le travail sur l'offre présenté en AG est une base crédible pour projeter notre activité. Pour autant, la mise en œuvre effective est un chantier que nous devons encore mener à bien. Je compte à ce titre sur la poursuite de l'implication des associations régionales pour réussir.

Ainsi, avons-nous acté le principe de la création d'une commission « veille et développement de l'offre », où toutes les régions proposeront un relais. Ce groupe de travail contribuera fondamentalement à la définition d'un cahier des charges que tous pourront à terme remplir, et au développement de l'innovation dans notre secteur. Une information complémentaire vous parviendra bientôt.

Par ailleurs, la présence simultanée de M. Monteil, membre du comité exécutif du Medef et président de la commission « animation du réseau régions et territoires », celle de M. Perrut, député du Rhône et vice-président de la commission des affaires sociales, ou encore celle de Mme Lecocq, députée du Nord et co-auteur du rapport « Santé au travail : vers un système simplifié pour une prévention renforcée », fut un temps fort de notre assemblée générale pour partager les analyses et envisager une construction du système en bonne intelligence, en prise avec la réalité des territoires.

Mais ces journées ont également permis de mesurer que rien n'est encore acquis en la matière. Ainsi, les prochains mois seront-ils décisifs. Ils fixeront les bases d'un projet de loi qui pourrait être débattu dès la fin de cette année. La poursuite de notre mobilisation, dans l'unité que nous avons manifestée à Lyon, est plus que jamais indispensable.

J'associe pleinement les Présidents des associations régionales à cette action : ensemble nous pourrions faire entendre nos propositions constructives pour un système pérenne.

Serge Lesimple, Président de Présanse

Les Informations Mensuelles paraissent onze fois par an.

### Éditeur : Présanse

10 rue de la Rosière

75015 Paris

Tél : 01 53 95 38 51

Site web : [www.presanse.fr](http://www.presanse.fr)

Email : [info@presanse.fr](mailto:info@presanse.fr)

ISSN : 2606-5576

**Responsable de la publication :** Martial BRUN

### Rédaction :

Ghislaine BOURDEL, Martial BRUN, Julie DECOTTIGNIES, Sébastien DUPERY, Corinne LETHEUX, Anne-Sophie LOICQ, Constance PASCREAU, Virginie PERINETTI, Béata TEKIELSKA, Sandra VASSY

### Assistants :

Agnès DEMIRDJIAN, Patricia MARSEGLIA

**Maquettiste :** Elodie CAYOL



► Il a ainsi été fait le choix, pour cette AG, comme dans l'orientation de l'action globale de Présanse, de repartir du réel et d'être force de propositions, en mettant l'intérêt des entreprises adhérentes avant toute chose.

En 2018, la finalisation du document intitulé "70 engagements" a déjà permis à l'ensemble de la profession de porter des messages convergents, de donner des chiffres sur l'activité (absents du rapport Lecocq), de présenter cette activité sous forme d'engagement de service, et de proposer des leviers d'efficacité à mettre en œuvre.

Sur cette base, les SSTI ont entrepris un travail de fond sur l'offre d'accompagnement de leurs entreprises adhérentes. Il est essentiel pour construire, crédibiliser et donner du sens à ces propositions. Qu'est-ce que les entreprises sont en droit d'attendre d'un SSTI en 2019 ?

C'est au prix d'un travail collectif structuré pour répondre à cette question que l'on pourra éviter que le dossier soit pris hors des réalités, par le prisme de la gouvernance, du financement ou du nombre de SSTI.

Ainsi, Présanse a-t-il fait un travail d'information systématique auprès de tous les interlocuteurs de l'Exécutif concernés par le dossier. Présanse a été auditionné par toutes les missions à l'œuvre ces dernières années ou encore ces derniers mois (Lecocq par 2 fois, Dharréville, Frimat) et le sera de nouveau par une mission sénatoriale prochainement.

L'Association prépare dans le même temps la phase législative à proprement parler en sensibilisant les parlementaires. Les représentants de SSTI présents à Lyon les 25 et 26 avril ont été invités à informer et à rencontrer leurs députés et sénateurs, afin de leur faire part de l'évolution du dossier et de leur communiquer les supports établis à leur intention, qui attestent de la vitalité des Services dans les territoires pour la prévention des risques professionnels.

Dans les jours prochains sera conduite une action de communication d'envergure valorisant les sondages d'Harris Interactive (voir pages 6-7 de ce numéro) et les enseignements de la journée du 12 mars. Cette dernière aura constitué un témoignage essentiel des capacités des SSTI à mener des actions de prévention ancrées dans un territoire, mais aussi à travailler de façon coordonnée.

**“ L'Assemblée générale apporte son soutien et donne mandat au Président de Présanse pour conduire les actions d'influence nécessaires et le plan d'action induit par le projet de réforme avancée par le Gouvernement, en coordination avec les Présidents des associations régionales des SSTI. ”**

En conclusion de son rapport moral, les membres de l'assemblée générale de Présanse ont voté à l'unanimité une motion pour affirmer leur soutien à M. Lesimple et lui donner mandat pour conduire les actions d'influence nécessaires et le plan d'action induit par le projet de réforme annoncée par le Gouvernement, en coordination avec les Présidents des associations régionales des SSTI.

Les représentants des Services de santé au travail interentreprises ont ainsi manifesté leur unité pour mener, au sein de Présanse, les actions de communication à venir et poursuivre le travail de transformation de leur activité dans l'intérêt même des entreprises et de leurs salariés. ■



Les députés Charlotte Lecocq et Bernard Perrut à l'Assemblée générale de Présanse | Crédit : Florent Dubray.